

Chères Saint Martin Donnaises, chers Saint Martin Donnais,

Voici la fin de cette année 2022 où nous aurions tendance à oublier le covid 19, mais celui-ci est toujours dans notre entourage. Prenons soin de nous.

2022 est passée à autre chose, le 24 février 2022 la Russie rentre en guerre en Ukraine sur notre vieux continent à seulement 2 heures d'avion de Paris. Cette guerre qui devait durer quelques semaines n'en finit pas. Alors une pensée à ces peuples ukrainiens comme russes car un bon nombre de familles sont touchées par la perte d'un des leurs. Cette guerre a d'importantes conséquences sur notre vie de tous les jours, notamment le coût des carburants, l'énergie pour se chauffer, pour faire tourner nos usines qui nous donnent nos emplois.



2022 c'est aussi l'année des records de chaleur et de sécheresse mais cette période n'est pas si exceptionnelle que l'on voudrait nous faire croire. En effet les fortes chaleurs que nous subissons aujourd'hui ne sont pas sans rappeler les sécheresses et les incendies que nos ancêtres ont eu à supporter au cours des siècles. Par exemple de mars 1315 à avril 1316, il n'y avait pas eu une goutte d'eau. D'autres années vont entraîner de grandes famines comme en 1551 et 1792. L'année 1803 vit s'écouler une période de plus de 120 jours sans pluie dans le bocage. En 1811 les rivières tarirent dans plusieurs départements. En 1844, le thermomètre stationnait entre 50 et 60°C et de nombreuses fermes du calvados verront périr leurs animaux. De même en 1860, 1869, 1874. En juillet 1887, un incendie va détruire 350 hectares de forêts à Danvou. Il faudra l'intervention de plus de 300 hommes de troupes venues de Caen pour éteindre le sinistre après 10 jours de combat. En 1893, on a donné lecture dans toutes les églises du diocèse d'une lettre de l'évêque prescrivant des prières pour obtenir du ciel un peu d'eau. Tout cela pour vous dire qu'à ces époques la cop 27 n'existait pas et personne ne parlait du changement climatique, les gaz à effet de serre n'existaient pas non plus...

2022 notre commune déléguée a vu l'installation dans le cimetière d'un jardin du souvenir, d'une caverne et d'une case de columbarium.

2022 c'est aussi depuis le 1er juillet l'interdiction des produits chimiques dans le cimetière. Il faudra l'accepter !

2022 a vu les activités du comité des fêtes redémarrer : journée pêche, concert moules frites ainsi que journée pétanque. Toutes ces manifestations ont connu un succès. J'en profite pour remercier tous les membres du comité des fêtes qui consacrent du temps à la mise en place de ces activités.

2022 c'est aussi la démission de Madame Anne-Lise PRUNIER, conseillère municipale et communale qui avait en charge le fonctionnement du gîte communal. Démission pour raison familiale, professionnelle et le litige que la commune déléguée de Saint Martin Don a envers elle. Je ne peux que le regretter car Anne-Lise s'était bien investie au gîte.

2022 ce sont deux familles endeuillées par le décès d'un proche, mais 4 événements heureux dont trois naissances et un mariage.

2022 a revu le repas des aînés après deux années de suppression dues au covid. Je regrette que beaucoup de personnes concernées n'y soient pas présentes. Celui-ci aura lieu le dimanche 26 mars 2023.

Bonjour 2023 avec ses changements :

- L'adressage : la numérotation sera mise en place sur l'ensemble de Souleuvre en Bocage
- Ramassage scolaire avec modification et sécurisation des arrêts
- Poubelles : mise en place d'un nouveau mode de ramassage sur l'ensemble du territoire de l'IVN (Intercom de la Vire au Noireau)
- Changement des horaires de mairie. A compter du 1er janvier 2023, elle sera ouverte le jeudi de 9h à 12h

En attendant de vous rencontrer, au nom du conseil communal et des membres du comité consultatif, je vous adresse mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et surtout la santé pour vous et vos proches.

Votre Maire délégué
Jean-Luc HERBERT

Etat Civil

Naissances



Charlotte DUVET, le 25 janvier
Jules CARIN, le 4 avril
Loéline GALLIER, le 14 juin
Elyne PILLU DELARUE le 29 décembre

Décès



Bernard LEGOUPIL le 3 mai 2022
Bernadette CHAUVET le 13 septembre 2022

Mariages - Pacs



DELAHAYE Jean-Claude et RAQUIDEL Corinne
le 20 octobre 2022

EN BREF

Mairie

Le Bourg – SAINT-MARTIN DON
14350 Soulevre en bocage
Tél 02 31 68 65 83
mairie.stmartindon@orange.fr
Nouveaux horaires d'ouverture
Judi de 9h à 12h



Pourquoi ce changement? Nous avons testé cette année 2022 9h45 à 12h45 pensant que nous pouvions voir du monde après 12h mais il n'en est rien. C'est pour cela que nous les modifions.

Commémoration du 11 novembre



Remise du drapeau de la section de Saint Martin Don au nouveau porte-drapeau M. HERVIEUX Francis, M. SAVEY Gilles étant son suppléant.

CIMETIÈRE :

Mise en place d'un jardin du souvenir, case columbarium et une caverne.

Tarifs :

Jardin du souvenir : 65€ avec la plaque d'identité fournie

Caverne : emplacement seul : 160€
emplacement avec caveau : 410€

Columbarium : 500€

Concession accordée pour 50 ans : 250€



TRAVAUX D'ENTRETIEN :

- ☞ Elagage pour 2023 :
 - » Chemin du Hameau Varin
 - » Route de la Faverie
 - » Route n°6 de Saint Martin Don à Pont Bellanger

- ☞ Dérasement pour 2023 :
 - » Route n°6 de Saint Martin Don à Pont Bellanger
 - » Chemin de liaison La Balle à La Herbellière
 - » Hamel Eudeline

REPAS DES AÎNÉS

Après deux années d'absence pour les raisons que chacun d'entre vous connaît, le repas des aînés a eu lieu le dimanche 27 mars 2022. Un moment de retrouvailles et de convivialité pour nos aînés, il est dommage que seulement la moitié des personnes concernées soient présentes à ce moment privilégié. Le service était assuré par le comité consultatif, les personnes présentes ont pu apprécier au moment de l'apéritif le passage de notre conseillère régionale Madame Catherine GOURNEY-LECONTE et de notre conseiller départemental Monsieur Régis DELIQUAIRE.

A vos agendas : repas des aînés le dimanche 26 mars 2023





ÉCOLE

Le 1er septembre dernier, ce sont 123 enfants qui ont effectué leur rentrée au sein du groupe scolaire. La rentrée 2022 marque aussi l'entrée en vigueur du portail famille pour les inscriptions et désinscriptions à la cantine.

L'équipe enseignante est maintenant composée de 10 professeurs dont 2 sont des remplaçants pour les écoles du secteur. De plus une jeune femme de La Ferrière-Harang effectue un service civique à l'école. Enfin s'ajoutent 8 employés de la commune pour le bon fonctionnement de l'école.

Côté équipement, l'école vient d'être dotée de vidéoprojecteurs numériques interactifs.

Les équipes sont engagées dans de nombreux projets. L'un d'entre eux, le projet CUBE vise à impliquer les élèves et les amener à se questionner sur les usages de l'énergie. La classe des CE1 sera la classe Ambassadeur. L'objectif est de mettre en place des actions à l'école dès cette année scolaire visant à économiser l'énergie.



Le jeudi 8 décembre, les membres de l'association du jumelage de Soulevre en Bocage, jumelée avec St Ulrich bei Steyr (en Autriche), sont venus remercier et récompenser les élèves de CE2-CM1-CM2 pour leur participation au concours de dessins sur le thème de la paix, proposé à l'occasion de la foire d'Etouvy en octobre dernier. Chaque élève a ainsi reçu un certificat d'ambassadeur de la paix, signé par le Maire Autrichien. La boulangerie de Béný-Bocage a également offert 3 livres aux élèves.

L'Association Jumelage de la Soulevre.

Cette Association a été créée en juin 2015 par des habitants de Le Tourneur, la Ferrière Harang, Saint-Pierre Tarentaine.

Au départ, elle envisageait un jumelage avec une commune allemande. Les contacts pris avec Ramstahl, commune de Bavière, n'ont pas abouti.

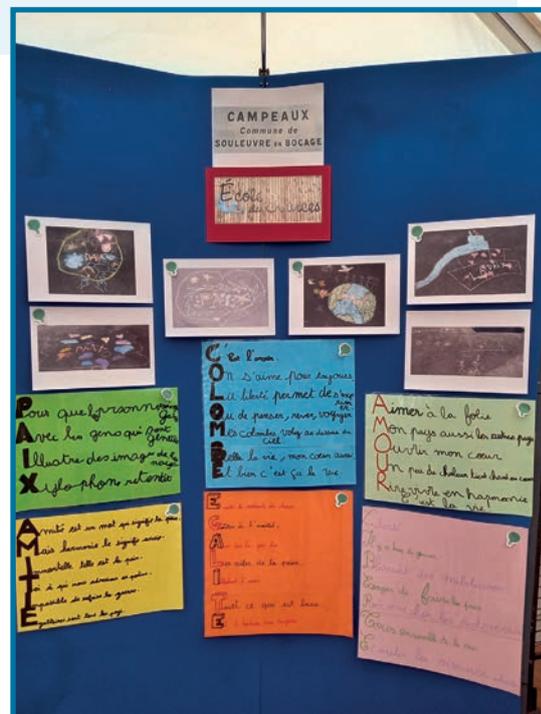
En 2019, une habitante du Béný-Bocage, d'origine autrichienne, s'est jointe à l'équipe existante et a proposé un rapprochement avec une commune, proche de sa ville de naissance : Sankt-Ulrich bei Steyr située en Haute-Autriche. De plus, une de ses meilleures amies d'enfance est devenue Maire de cette commune, ce qui facilitait les contacts et entretiens pour élaborer le jumelage. Madame le Maire est Annemarie Wolfsjäger.

Sankt Ulrich bei Steyr a reçu le Label Commune Européenne de la Paix en 1982. Elle est jumelée depuis cette même date avec une commune allemande Postbauer-Heng en Bavière. Sankt Ulrich englobe la commune de Kleinramming, s'étend sur 39 km² et le nombre d'habitants était de 3 045 en 2009.

L'A. J. S. est officiellement jumelée avec Sankt-Ulrich bei Steyr depuis 2019.

Des rencontres et voyages se sont déroulés depuis.

Déplacements d'une délégation française du 26 mai au 3 juin 2019, d'une délégation autrichienne du 25 au 30 juillet 2019, puis une délégation française du 21 mai au 29 mai 2022, une délégation autrichienne du 27 octobre au 1 novembre 2022.



2022 Le comité des fêtes renoue avec ses activités. En effet trois manifestations ont été organisées par l'équipe de son président Patrice, sur l'année. Manifestations qui dans l'ensemble ont été une réussite, la météo y était sans doute pour quelque chose.

COMITÉ DES FÊTES

Alors souvenez-vous :

- journée pêche à l'étang de Jean-Claude Fortin dimanche 15 mai
- soirée concert moules frites avec le groupe « Publiphone » le samedi 9 juillet
- journée pétanque le dimanche 11 septembre



A vos agendas saison 2023 :

- Journée pêche à l'étang de Jean-Claude Fortin dimanche 14 mai
- soirée concert moules frites le samedi 1er juillet
- journée pétanque le dimanche 10 septembre

Je vous encourage à y venir nombreux, c'est un signal fort d'encouragement pour l'équipe de bénévoles.

Le président Patrice Brochet

Assemblée générale des aînés du « Cercle Les cheveux d'argent » le 13 octobre 2022

Début de la séance 11h15

Présents : Mme MARIE Thérèse, Mme MONTAUBAN Michelle, Mme SAVEY Catherine, Mme BOISSAIS Martine, Mme HERVIEUX Françoise, M. HERBERT Jean-Luc, M. HERVIEUX Francis, M. GARCIA Daniel

16 années de présidence de Thérèse, beaucoup d'activités. Elle nous propose sa démission avec son bureau suite à son déménagement. Elle nous rend les comptes du crédit agricole, le compte courant plus l'épargne, les dernières factures, le voyage de l'année, le dernier repas.

A la suite, on va organiser une nouvelle assemblée dans le but de créer une nouvelle association avec invitation de toutes les personnes de plus de 60 ans.

Les archives sont chez Michelle MONTAUBAN, déposées par Thérèse. Le cahier de Bernadette a été récupéré par Jean-Luc. Il remercie Thérèse de ses années de dévouement.

Thérèse parle de son fond de caisse avec cette année une dépense de fleurs pour le décès de Mme GARCIA Jacqueline (25€), M. LEGOUPIL Bernard (25€) et Mme EUDELIN Bernadette (25€).

Remise de la caisse et des clés. Fin de séance à 11h57

Le bilan financier fut présenté :

Solde du livret A : 2895.30€

Compte courant : 716.98€

Fonds de caisse : 54.97€.

Il a été décidé de provoquer une réunion publique le samedi 19 novembre à 11h à la salle des fêtes. Une dizaine de personnes y étaient présentes, DOMMAGE. Invitations dans les boîtes aux lettres plus parution dans la presse. Vu le manque de motivation, il a été décidé une réunion de la dernière chance le samedi 14 janvier 2023 à 14h à la salle des fêtes pour partager une galette des rois. En espérant que vous y viendrez nombreux, pour sauver cette association qui date de 1982 soit 40 années de bons et loyaux services pour notre commune. Il est prévu dans les statuts qu'elle peut être en sommeil un certain temps mais cela ne peut durer, après ce sera la dissolution. Alors Saint Martin Donnaises Saint Martin Donnais ressaisissez-vous avant qu'il ne soit trop tard. Certains diront on ne fait rien pour les aînés...

Jean-Luc HERBERT



Hommage à notre président

A mon ami

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons accompagné Bernard à sa dernière demeure le 9 mai dernier. Une fin un peu trop rapide, malade seulement quelques jours... Son souhait a été entendu, ne pas souffrir, surtout pas de maison de retraite !

Bernard aura été très dévoué à sa commune et encore plus au monde des anciens combattants. Toujours disponible pour toutes les nombreuses cérémonies (8 mai, 11 novembre, Montchamp, Saint Charles de Percy), présent à toutes les inhumations de ses collègues militaires de 14-18, de 39-45 et d'Algérie.

C'était un homme bon et loyal, nous avons beaucoup travaillé ensemble pour toutes ces cérémonies.

Son dernier souhait a été compris, quitter ce monde avec sa cravate de porte-drapeau et surtout avec ses médailles !

Sa grande satisfaction aura été la cérémonie du 11 novembre chez nous qui a réuni beaucoup de monde. Souvenons-nous car c'était la dernière... 21 drapeaux présents, une organisation parfaite, merci à ceux qui nous ont aidés.

Bernard est devenu adhérent des anciens combattants sous la présidence de Joseph Bouillie en 2000. Après le décès de Joseph, il a accepté de le remplacer en 2001. Il aura tenu son poste avec brio pendant 20 ans et jusqu'à la dernière cérémonie. Bernard aura été aussi porte-drapeau cantonal pendant de nombreuses années, puis porte-drapeau communal.

Une grande émotion pour notre président lorsqu'on lui a confié le drapeau étoilé américain lors de l'inauguration de la stèle. Un honneur que très peu auront eu... Beaucoup de souvenirs reviennent en ce jour.

Bernard nous ne t'oublierons pas !

**AMICALE
DES ANCIENS
COMBATTANTS**

Les anciens combattants

Ton ami Emile Malherbe

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu le jeudi 13 octobre à 16h30, il a été décidé, suite au décès du président Bernard Legoupil, d'élire son remplaçant en présence du Maire délégué et du président des anciens combattants du canton de Souleuvre en Bocage.

Le nouveau bureau est composé de :

Emile Malherbe - président domicilié 5 chemin de la Hersandière à la Graverie.

Catherine Savey - vice-présidente domiciliée La Rairie à Saint Martin Don.

Daniel Garcia - trésorier domicilié Le Montenal à Saint Martin Don.

Jacques Le Conte -secrétaire domicilié Le Val d'enhue à Saint Martin Don.



Décoration de M. Emile MALHERBE, le 11 novembre 2022

Dans ses Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du dix-neuvième siècle, publiées de 1819 à 1824, l'ancien secrétaire général du Ministère des cultes, Joseph JAUFFRET, écrivait de monseigneur Charles Brault, premier évêque concordataire de Bayeux.

Malgré la sagesse de sa conduite, cet évêque eut beaucoup de peine à parvenir à une entière pacification, et l'on ne doit pas en être surpris: l'esprit de parti s'était montré dans le Calvados, et s'y montrait encore avec plus de hardiesse: il y avait dans ce département des hommes dont tous les efforts tendaient à entraver des opérations qui ne s'accordaient pas avec leur goût décidé pour l'anarchie. »

Mr Brault, nommé évêque de Bayeux le 4 Mai 1802, avait pris possession de son siège épiscopal le 27 juin suivant. Dans son projet de nomination aux cures succursales du diocèse de Bayeux, Saint Martin Don se voyait alors assigner pour desservant, Jamet, prêtre originaire de Landelles. Ce Jamet devait prendre la place de l'intrus, qui avait prêté serment à la Constitution civile du Clergé, Pierre Drouard, originaire d'Annebecq, paroisse voisine de Saint Martin Don. Il ne du pas y rester longtemps car il devenu infirme et se retira donc à Courson. Paris, le 10 Messidor, an XI de la République;

A Monsieur l'évêque de Bayeux,
Les membres du Conseil Municipal de Saint Martin Don, canton de Bény-Bocage du Calvados, m'expriment, Monsieur l'Évêque, dans une pétition qu'ils m'ont adressée, combien le citoyen Drouard est désiré par les habitants de cette commune pour être leur desservant. Le bon témoignage qu'on me rend de cet ecclésiastique me détermine, monsieur l'Évêque, à vous faire part de cette réclamation, pour que vous y ayez égard, si vous trouvés le sujet digne de votre confiance et de celle du Gouvernement. J'ai l'honneur de vous saluer.

PORTALIS

Il est certain que réponse fut faite à cette lettre, puisque Mgr Brault a lui-même écrit, en tête: répondu. Mais quelle fut cette réponse, que nous ne possédons pas, sinon que le «sujet» n'était pas du goût de l'évêque qu'il remplaça, Jamet par Asselin, originaire lui aussi d'Annebecq. Le nouveau desservant fut très mal reçu par les partisans de Drouard: on verra bientôt les détails circonstanciés de cette

réception. Elle fut telle que Mgr Brault se vit obligé de prendre une détermination radicale. Voici, en effet, l'ordonnance relative de Saint Martin Don, en date du 14 Thennidor, an XI (2 août 1803).

Nous, évêques de Bayeux,
Considérant que les habitants de la Commune de Saint Martin Don en notre diocèse se seraient portés à des excès coupables contre les prêtres que nous avons chargé d'aller parmi eux exercer les fonctions du Saint Ministère en qualité de desservant; Considérant que le moyen le plus propre de remédier à ces sortes de troubles est d'en faire cesser la cause ou le prétexte; Avons arrêté de solliciter le préfet de ce département, l'ordre de faire fermer l'église commune; et afin que les habitants de la commune ne manquent pas des secours spirituels qu'ils ont droit d'attendre de notre sollicitude pastorale, nous avons transféré l'office paroissial de Saint Martin Don dans l'église de Sainte Marie Laumont. Donnée à Bayeux, le 2 Août 1803, 19 Thermidor, an XI de la République.

Par M. l'Évêque de Bayeux.

Les « brailards » de Saint Martin Don ne tinrent aucun compte de cette ordonnance, et, persistant dans leur système d'hypocrisie et de fourberie, ils durent de nouveau en déférer au ministre qui, quinze jours plus tard, écrivait cette seconde lettre à Mgr Brault:

Paris, le 28 Thermidor, an XI de la République

A Monsieur l'évêque de Bayeux,
Les Membres du Conseil Municipal de Saint Martin Don viennent encore de m'écrire, Monsieur l'évêque, pour réclamer contre la nomination du citoyen Asselin, sous prétexte que ce choix contrarie le vœu des habitants de cette commune et y occasionne des murmures. Ils renouvellent leur demande en faveur du citoyen Drouard, ou, s'il n'est pas possible de l'obtenir, ils témoignent le désir d'avoir un prêtre étranger à la commune. Vous jugeriez, Monsieur l'Évêque, d'après les renseignements que vous pouvez vous procurer, des mesures qu'il conviendra de prendre pour ramener l'ordre et la paix dans cette commune. J'ai l'honneur de vous saluer.

John FOLLIS